

C.P.A.S. de Dour

Le C.P.A.S. de DOUR recherche des infirmiers pour sa maison de repos, le home « Le Bon Repos ».

FONCTIONS (liste non exhaustive) :

- Réaliser les actes liés à l'art infirmier (soins infirmiers, prise en charge de la personne âgée, etc.) ;
- Dispenser des soins de qualité aux résidents et respecter les dispositions légales en la matière ;
- Venir en aide aux résidents pour les actes de la vie journalière ;
- Tenir à jour les dossiers médicaux des résidents (noter les conseils ou directives des médecins, compléter le dossier en fonction des paramètres pris, noter s'il y a eu hospitalisation, etc.) ;
- Transmettre les informations pertinentes à l'équipe et/ou au responsable hiérarchique ;
- Travail à horaire variable (organisation du service par cycle d'un week-end sur 3 par mois et pas de nuit).

PROFIL :

Le candidat doit :

1°.- être belge ou citoyen d'un membre de l'Espace économique européen (les états membres de l'Union européenne, plus l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) ou de la Confédération suisse;

2°.- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;

3°.- jouir des droits civils et politiques;

4°.- être de bonne conduite, vie et mœurs (fournir un extrait de casier judiciaire vierge * datant de moins de 3 mois (* avec possibilité d'appréciation en cas de condamnation du Tribunal de Police pour des délits mineurs);

5°.- être âgé de 18 ans au moins ;

6°.- pour les candidats non encore diplômés : être en dernière année de cursus de brevet ou de bachelier infirmier et le justifier par une attestation de l'établissement scolaire ;

7°.- être titulaire d'un brevet ou d'un bachelier infirmier à la veille de la désignation au sein de la maison de repos ;

8°.- posséder un VISA d'infirmier en cours de validité, au plus tard au moment de la désignation au sein de la maison de repos ;

9°.- être déclaré apte physiquement par le Conseiller en prévention-médecin du travail à exercer la fonction,

Les conditions mentionnées sous 7°, 8° et 9° ci-avant doivent être réunies au plus tard à la date d'entrée en service au sein de la maison de repos.

10°.- réussir un entretien oral consistant en une conversation sur des sujets d'intérêt général et examen de vos réactions face à diverses situations pratiques de travail en vue d'apprécier votre maturité, vos aptitudes professionnelles, votre motivation et le respect des normes déontologiques pour la fonction.

L'agent satisfaisant, durant toute sa carrière, aux conditions visées aux points 1°, 3°, 4°, 7°, 8° et 9° ci-dessus.

Profil recherché :

- Exécuter avec méthode et rigueur les tâches assignées ;
- Si possible : posséder le permis de conduire B ainsi qu'un véhicule personnel ;
- Etre doté d'un bon esprit d'équipe ;
- Faire preuve d'initiative, d'autonomie, de proactivité et d'investissement professionnel ;
- Faire preuve de patience et d'empathie envers les personnes âgées.

DIVERS :

Il sera tenu compte de l'ancienneté éventuelle de l'agent (reprise de la totalité de l'ancienneté dans le service public et de 10 années au maximum, dans le secteur privé).

Régime : Temps plein et/ou temps partiel

Type de contrat : contrat de travail de remplacement pour cause de maladie

Si cette offre vous intéresse, veuillez envoyer :

- votre curriculum vitae :

- une lettre de motivation ;

- une copie de diplôme (ou si vous n'êtes pas encore diplômé : une attestation de l'établissement scolaire stipulant que vous vous trouvez en dernière année de cursus de brevet ou de bachelier infirmier) ;

- une copie recto-verso de votre carte d'identité ;

- un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois ;

- et, un VISA d'infirmier (si vous n'êtes pas encore diplômé mais que vous vous trouvez en dernière année de cursus de brevet ou de bachelier infirmier : un délai supplémentaire pour la remise du VISA vous est accordé jusqu'à la date d'entrée en service au sein de la maison de repos),

par courrier postal à :

**Madame COQUELET Martine,
Présidente du C.P.A.S.
Rue E. Estiévenart, 5
7370 DOUR**

Il est également demandé, dans la lettre de motivation, de mentionner le N° de l'offre du FOREM ou le canal par lequel vous avez eu connaissance de l'appel à candidatures.